



## Formation Spécialisée Exceptionnelle 26 Novembre 2025

### Lorgues : rénovations bâclées, agents sacrifiés Solidaires Finances Publiques 83 ne lâche rien !

Cette FSE s'est tenue à la demande des organisations syndicales départementales, à l'initiative de Solidaires Finances Publiques 83, suite à la visite de la cité administrative de Lorgues du vendredi 7 novembre et au droit d'alerte déjà déposé.

**Cette visite, réalisée en présence de l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) a mis en évidence de nombreux risques et manquements graves : incendie, chutes, problèmes électriques, installations non conformes...**

**Face à cette situation inacceptable, il était indispensable d'obtenir une instance formelle avec procès-verbal afin d'exiger des réponses, un plan d'action, et des engagements calendaires.**



Parallèlement, l'intersyndicale, encore une fois impulsée par Solidaires Finances Publiques 83, a saisi le Préfet concernant la consigne de chauffage programmée à 20°C, ce qui avait pour effet d'entraîner des températures insuffisantes dans les bureaux, oscillant entre 14 et 18°C depuis plusieurs semaines.

Alors que la direction se retranchait, face aux OS, agents, et même chefs de service, derrière l'argument « ce n'est pas de notre ressort », sans même avoir contacté la Préfecture. Nous avons rappelé que les conditions de travail des agents relevaient pleinement de sa responsabilité.

Il est donc pour le moins étonnant que la direction s'offusque de notre démarche, qu'elle qualifie à demi-mot de remise en cause du directeur... alors même que nous ne faisons que pallier leurs carences.

**La lettre  
au Préfet**

Scanne le QR code



**Notre intervention a fait bouger les lignes !**

**Suite à notre signalement et à la pression exercée, la consigne de chauffage a été modifiée en urgence.**

**Résultat : plus aucun bureau n'est en dessous de 20°C !**

Nous avons cependant rappelé que les open-spaces des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages restent trop froids. ENGIE est intervenu début décembre pour corriger cela.

Dès le début, la direction a regretté la tenue de cette FSE, affirmant que « tout aurait pu être réglé » lors d'un groupe de travail immobilier.

Elle estime que les problèmes rencontrés relèvent de simples « temps d'adaptation » liés à la rénovation.

**Pour nous, cette lecture est totalement déconnectée de la réalité vécue par les collègues.**

## Des économies de bouts de chandelles !

La luminosité est beaucoup trop forte, et dans certains bureaux, les agents ne peuvent pas travailler avec la lumière allumée, tant l'intensité est excessive.

Depuis le début des travaux de la cité de Lorgues, nous n'avons cessé de demander l'installation de variateurs dans chaque bureau. Il nous avait été répondu que cela coûtait trop cher.

Quelle n'a pas été notre stupéfaction lorsqu'on nous a indiqué, lors de cette formation spécialisée exceptionnelle, que la différence de prix n'était que de 15 000 € pour installer les variateurs.

La DDFiP aurait donc parfaitement pu prendre en charge ce surcoût budgétaire.

La direction n'ayant pas eu, ou pas pris la peine d'obtenir, cette information, cela n'a pas été fait !

→ **Nous nous retrouvons donc, une fois encore, dans des conditions de travail inacceptables dans un bâtiment pourtant fraîchement rénové.**

Les interventions d'ENGIE pour régler l'intensité lumineuse auront lieu les 22, 23 et 24 décembre.

## Ascenseur

La pièce manquante est enfin commandée : installation à venir.

Nous rappelons que ce dysfonctionnement répété n'est pas anodin : il impacte directement les agents en situation de handicap ou ayant des difficultés de mobilité.

**Dans un bâtiment fraîchement rénové, le non-respect réglementaire de l'accessibilité aux personnes handicapées est inadmissible !**



## Acoustique

L'installation d'un dispositif acoustique pour absorber les bruits dans certains espaces et bureaux a été votée sur le budget 2025 de la FS. Les travaux démarrent sur la cité de Lorgues le 4 décembre pour le SIE et l'accueil primaire. Ils se poursuivront fin janvier 2026 pour les open spaces du SIP.

Ensuite seront traités sur le budget de la direction : brigades de vérifications, SGC de Saint-Cyr, cellule téléphonique de Fréjus-Estérel, et SDIF de Draguignan.

Si la solution est satisfaisante, elle pourra être étendue à d'autres sites.

→ **Nous y veillerons, notamment en recensant les services et agents intéressés par ce dispositif : n'hésite pas à nous solliciter !**

## WC et colonnes d'évacuation

La tuyauterie a été raccordée à l'ancien réseau. Une partie des colonnes de la cité n'est pas utilisable.

Le devis prévoit des travaux sur une durée de 3 jours. Il faudra donc déterminer si les travaux peuvent être réalisés le week-end ; si cela n'est pas possible, la direction ne s'oppose absolument pas à une fermeture sur des jours d'accueil. Ils devraient intervenir après le 15 décembre.

**Il est sidérant de se retrouver dans une telle situation,dans un bâtiment tout juste livré et soi-disant rénové.**

**Par "souci d'économie", encore une fois,  
ce sont les agents qui trinquent !**

## Parking

Les places réservées à Saint-Bernard disparaissent. Des places sont affectées par service sur le parking de la cité de Lorgues : charge aux chefs de service de les répartir. Quatre garages box sont également prévus pour la DDFIP. La motorisation des portes est à l'étude, le devis en attente.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que seules trois catégories sont légitimes pour des places réservées (hors places PMR) :

- raisons de santé,
- situations particulières,
- nécessité impérieuse pour le service.

**→ Nous nous opposons clairement aux places réservées pour d'autres cas !**

La direction, elle, maintient des places réservées pour des agents ne rentrant pas dans les catégories légitimes.

Avec le télétravail et les congés, ces places bloquées ne seront pas occupées à 100 %, ce qui obligeraient certains collègues, s'il n'y a plus de place sur le reste du parking, à payer un stationnement extérieur alors même que des places resteraient libres... mais réservées.



## Bornes de recharge

Les bornes existantes ne peuvent pas être ouverte à l'usage privé des agents pour des raisons techniques et budgétaires.

Cependant, une installation par une société privée est envisageable, d'autant que plusieurs agents semblent intéressés. La réflexion est à mener.

**→ Il est tout de même surprenant qu'aucune réflexion ne soit menée au niveau national sur ce sujet, alors même qu'on nous fait régulièrement de grandes leçons de morale sur nos comportements en matière d'écologie.**

## Cité des Lices

Nous avons profité de cette instance pour évoquer l'avancée de la cité des Lices.

Le budget initial a été amputé : les travaux d'isolation (1 à 2 millions d'euros) ont été supprimés car jugés "non rentables", il aurait fallu près de 30 ans pour qu'ils soient amortis. Ces économies se font une nouvelle fois au détriment du confort thermique futur des agents.

La réception du chantier aura lieu le 15 décembre. Les réserves devront être levées au 31 janvier 2026. A partir de cette date il sera alors possible de faire jouer la Garantie de Parfait Achèvement (GPA) pendant 1 an.

Un refus de réception a été envisagé par la Préfecture suite à l'inondation de la CID et des futurs bureaux des géomètres. Eiffage doit remettre en état les bureaux concernés et assumer l'ensemble des frais liés aux dégradations du matériel professionnel et personnel occasionnées par ce dégât. L'étanchéité du toit-terrasse se poursuit, et des panneaux photovoltaïques sont en cours d'installation.

Un règlement intérieur pour l'ensemble de la cité est en cours de rédaction.

Le 9 décembre, le SDIF participera au comité local des usagers dans le nouvel espace d'accueil, qui pourrait émettre des remarques sur l'organisation future du cadastre.

À ce stade, l'arrivée des agents ne pourra se faire au mieux qu'en mars 2026, et après D4 pour le SDIF.

Concernant les parkings, le Préfet nous a une nouvelle fois assuré que le site disposera d'autant de places pour toutes les directions confondues que ce dont elles disposent actuellement. Il n'y aura pas de places réservées par direction : tout sera mutualisé.

**Solidaires Finances Publiques 83 reste pleinement mobilisé pour que chaque chantier avance, que chaque engagement soit tenu, et que les agents travaillent enfin dans des conditions dignes et sécurisées.**

**Nous demanderons systématiquement un point lors des GT immobilier et des instances afin de vérifier l'avancement concret de tout ce qui a été relevé et exigé lors de la visite de la cité de Lorgues et de cette FSE.**

**N'hésite pas à nous signaler toute difficulté rencontrée sur ton poste ou ton site.**

**Nous refusons que la santé et les droits des agents soient sacrifiés au nom de contraintes budgétaires et d'une rénovation bâclée !**

Toutes les infos locales sur :



Solidaires Finances Publiques Var



solidairesfinancespubliques83

Notre site local



07 83 86 22 72

solidairesfinancespubliques.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

Tes élus en FS : Camille, Christophe, Laurence et Laurent



REJOINS LE CÔTÉ SOLIDAIRES





SECTION  
DU  
VAR

SYNDICAT NATIONAL  
**Solidaires**  
Finances  
Publiques 83  
Section du Var

83  
**la cgt**  
Finances  
Publiques

Toulon, le 26 Novembre 2025

## **LIMINAIRE INTERSYNDICALE FS EXCEPTIONNELLE 26/11/2025**

Monsieur Le Président,

Suite à la visite de la formation spécialisée à la Cité de Lorgues, nous tenons à rappeler la gravité des constats établis, en présence même de l'ISST.

Les agents y travaillent aujourd’hui dans des conditions qui ne sont pas acceptables : notamment des installations non conformes, des risques électriques, de chute et d’incendie, une intensité lumineuse inadaptée, des difficultés d’évacuation du fait de couloirs encombrés, des problèmes de canalisations, un manque d’accessibilité pour le personnel en situation de handicap, ainsi qu’un accès non sécurisé sur le site. Cette liste, non exhaustive, illustre l’ampleur des dysfonctionnements relevés.

Ces situations mettent directement en cause la sécurité, la santé et le bien-être des agents, et relèvent de la responsabilité de l’employeur.

Depuis le début des travaux du plan Cité et malgré nos alertes constantes, nos propositions et notre engagement continu, nous nous retrouvons aujourd’hui dans une situation inacceptable. Face à ces manquements répétés, nous serons intransigeants.

C'est dans ce contexte que nous avons sollicité la tenue de cette formation spécialisée exceptionnelle. Elle doit permettre d'obtenir des engagements fermes, de définir un plan d'action précis, un calendrier opérationnel, et d'assurer une mise en conformité rapide des locaux.

**FO, Solidaires et CGT Finances Publiques 83 réaffirment leur détermination commune : obtenir des réponses concrètes, garantir la protection des agents et s'assurer que les mesures correctives soient engagées sans délai.**

**Les agents doivent pouvoir exercer leurs missions dans des conditions dignes, sûres et pleinement respectueuses de leurs droits !**